



FICHE D'INFORMATION AUX CANDIDATS

AVIS N° 2020_50001_0029

A Marseille, le 24/06/2020

DGAAVE/DEXT

Adresse du profil acheteur : marchespublics.mairie-marseille.fr

Objet : Travaux de réparation, d'entretien, de rénovation et de petites créations dans les bâtiments et ouvrages divers constituant le patrimoine immobilier de la Ville de Marseille pour l'ensemble des services municipaux dans le corps d'état : Etanchéité – 4 lots

SUIVI DES MODIFICATIONS CONCERNANT LES DOCUMENTS DE LA CONSULTATION

En date du 24/06/2020, les documents de la consultation citée en objet ont été modifiés comme suit :

Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.) :

- ◆ Article 8.3 : Autres Pénalités : Délais et Pénalités pour remise de documents hors délais – Divers Documents :

Rajout de la mention suivante :

« Concernant le compte rendu demandé à l'article 12.4 du présent CCAP, ce dernier contiendra à minima un rapport global sur les prestations utilisées et sur leur exécution au cours de l'année écoulée.

Ce compte rendu devra être envoyé dans les 3 semaines à compter de la date anniversaire du marché, à la Direction des Expertises Techniques (DEXT). En cas de dépassement du délai précité, l'entrepreneur subira une amende de 200 € par jour de retard. »

- ◆ Article 12.4 : Contrôle Post Exécution des Travaux – Compte Rendu Récapitulatif

Reformulation de la mention suivante :

« L'entrepreneur fournira un compte rendu obligatoire détaillé sur l'ensemble des prestations demandées et sur les difficultés rencontrées pour chaque année d'exécution.

Ce compte rendu contiendra à minima un rapport global sur les prestations utilisées et sur leur exécution au cours de l'année écoulée.

Ce compte rendu devra être envoyé dans les 3 semaines à compter de la date anniversaire du marché, à la Direction des Expertises Techniques (DEXT), dont l'adresse est la suivante:

**9 Rue Paul Brutus,
Immeuble ALLAR
13233 MARSEILLE CEDEX 20**

Le rapport ne fera pas l'objet d'une tarification ni d'une facturation. »

